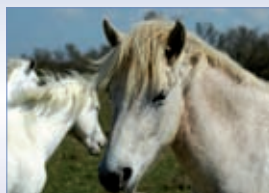
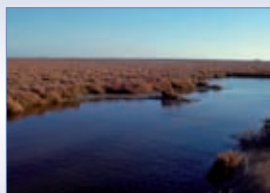
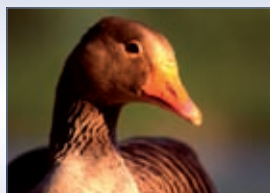
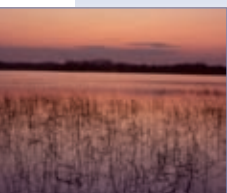


PÔLE RELAIS LAGUNES MÉDITERRANÉENNES – AGENCE DE L'EAU  
Rhône-Méditerranée et Corse

# protection et gestion des espaces humides et aquatiques

Guide juridique d'accompagnement des bassins de Rhône-Méditerranée et de Corse  
Olivier Cizel, GHZH, 2009



version téléchargeable dès novembre 2009  
parution du guide en 2010



©F. Larrey & T. Rogey/www.regarddurivant.fr



**GHZH**

GRUPE D'HISTOIRE DES ZONES  
HUMIDES





En 2005, la Commission Technique « Zones Humides » (CTZH) du bassin Rhône-Méditerranée-Corse avait adopté un chantier intitulé « recensement des actions positives et négatives vis-à-vis des zones humides » afin d'alimenter les travaux de révision du SDAGE de 1996. Après une analyse approfondie des besoins, ce chantier a notamment débouché sur la rédaction d'une synthèse sur les outils juridiques en faveur des zones humides et des espèces inféodées.

HÉRITO

Le travail d'Olivier CIZEL représente cette synthèse réalisée en 2006 et mise à jour en 2009. Sa forme et son contenu reflètent le souci permanent de son comité de relecture de s'appuyer sur des cas concrets et de le voir approprié par les acteurs locaux concernés par les zones humides, la biodiversité, la continuité écologique, les corridors biologiques. L'objectif est d'aborder dans de bonnes conditions l'application de la DCE, des SDAGEs des bassins de Rhône-Méditerranée et de Corse et du dispositif législatif émanant du Grenelle de l'Environnement dont la Trame Verte et Bleue.

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes avait été choisi par l'Agence de l'eau RM&C pour piloter dès 2005 la réalisation de ce guide juridique ; les lagunes méditerranéennes sont des milieux d'interface par excellence autant du point de vue de leur fonctionnement naturel, que de leur statut hybride :

- de zones humides bien souvent classées en réserves naturelles, site Natura 2000 et sites RAMSAR,
- de milieux souvent classés en masses d'eau de transition sur lesquels s'appliquent la DCE.

Cette qualification double demande une approche intégrée de ces milieux, de leurs enjeux et donc une vision transversale et multidimensionnelle du dispositif juridique applicable à ces infrastructures naturelles de l'eau et aux espèces qui leurs sont inféodées.

Pour le secrétariat de la CTZH :  
Agence de l'eau RM&C



## Un partenariat entre le Pôle relais lagunes méditerranéennes et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse pour cette actualisation

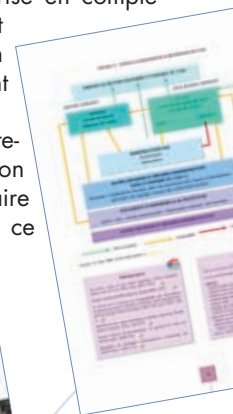
Initié par l'Agence de l'eau RM&C, piloté par le Pôle relais lagunes méditerranéennes, rédigé par O. Cizel, le guide juridique « Protection et gestion des zones humides - Révision du SDAGE RMC » de 2006 nécessitait une mise à jour.

De nombreuses avancées réglementaires (Loi Développement des Territoires Ruraux, Grenelle de l'environnement, révision des SDAGEs...) ont amené de nouveaux outils pour une meilleure prise en compte des espaces humides et aquatiques dans la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire.

Aujourd'hui, ce même partenariat a permis l'intégration de l'actualité réglementaire récente (août 2009) dans ce nouvel ouvrage.



guide juridique



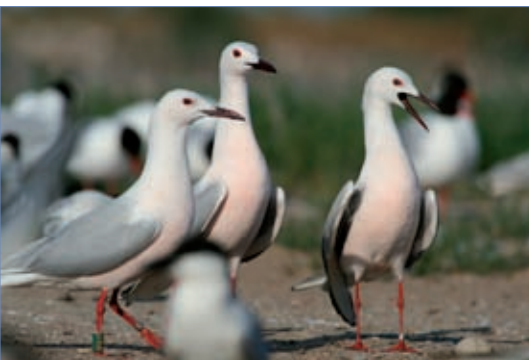
des schémas



des objectifs

Présentation du guide juridique : historique et son intérêt / ses objectifs





## Un guide complet, pédagogique et simple d'utilisation

Le guide est composé de 14 chapitres thématiques abordant différentes facettes des zones humides : délimitation, administration, types de protection, impacts.

Près de 500 textes législatifs et réglementaires sont ainsi commentés et complétés par de la jurisprudence, des références à des dispositions complémentaires, des projets de réforme, des bilans de contentieux ou statistiques. Malgré la densité de l'information, la lecture est agréable, illustrée par de nombreux schémas, tableaux et cartes, ainsi que des logos pour visualiser en un clin d'œil le type d'information fourni.

Le guide se veut interactif avec des liens directs vers les encadrés et figures du texte. La bibliographie par sujet abordé est également interactive avec de nombreux renvois vers des ouvrages récents, et sites sur Internet.

## Un guide destiné à tous

Ce guide s'adresse à toute personne recherchant des informations dans le domaine du droit applicable aux zones humides. Juristes, mais également gestionnaires, propriétaires, institutionnels, bureaux d'études et élus pourront ainsi trouver matière face à leurs interrogations.

En souhaitant que ce guide puisse vous aider à réaffirmer la position charnière qu'occupent les zones humides dans la politique environnementale et le développement durable : leurs rôles écologique et socio-économique en font des éléments clés d'une gestion raisonnée de notre patrimoine aquatique et de l'atteinte du Bon État Écologique.

## L'équipe du Pôle relais lagunes méditerranéennes

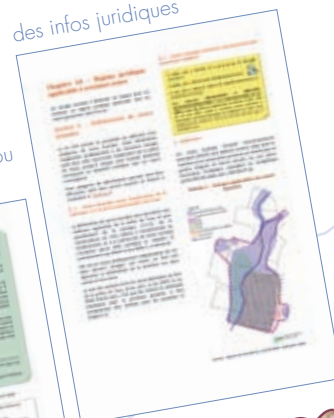
des chapitres thématiques



des tableaux, des renvois vers des ouvrages récents ou sites internet



des infos juridiques



Déjà téléchargeable sur notre site Internet, une diffusion papier de ce guide sera réalisée par l'Agence de l'eau RM&C courant 2010

Pour télécharger ce document, aller sur notre site Internet : [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)



Salins



Conchyliculture



Petite pêche



Filets



Activités de loisir



Activités d'élevage

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes a été créé en 2001 dans le cadre du Plan National d'Action en faveur des Zones Humides, afin de susciter et accompagner les initiatives locales de gestion durable des zones humides. Il fait partie d'un réseau de 4 Pôle relais Zones Humides coordonnés par l'Onema depuis 2008.

Ce programme innovant est soutenu techniquement et financièrement depuis ses débuts par l'Agence de l'eau RM&C. Coordonné par la Tour du Valat, le Pôle s'appuie sur le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse afin d'être représenté dans chacune de ces régions et créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.).

Centre de ressources, le Pôle lagunes optimise les initiatives territoriales et met à votre disposition de nombreux outils pour répondre à vos besoins :

- **un site Internet** : [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org) et sa Lettre des lagunes électronique mensuelle
- **une base de données bibliographique** : 4000 documents référencés en ligne
- **un annuaire des compétences en lagunes méditerranéennes** : 350 structures et 700 acteurs référencés en ligne.

D'autres actions comme l'organisation de journées d'échange thématiques, de formations à destination des acteurs des lagunes, les Journées Mondiales des Zones Humides en Méditerranée sont également mises en place.



RIGL\* : étalonnage  
\*Réseau Interrégional des Gestionnaires de Lagunes



Journée Salins



Conférence/formation



Voyage Corse Santa Giulia



Journée Mondiale des Zones Humides



JMZH élus

Languedoc-Roussillon

Provence - Alpes - Côte d'Azur

Corse

Ce travail est piloté par le Pôle relais lagunes méditerranéennes avec le soutien technique et financier de l'Agence de l'Eau RM&C et du MEEDDM. La réalisation est signée Olivier Cizel du Groupe d'Histoire des Zones Humides. Juriste de formation, membre du groupe d'experts des Zones Humides, Olivier collabore régulièrement à la revue Zones Humides Infos et publie des lettres d'actualité réglementaire sur le site Internet de l'IFEN.

Pour + d'infos, visitez :  
<http://www.pole-lagunes.org>  
<http://www.eaurmc.fr/>  
<http://ghzh.free.fr/>

Crédits photos : Pôle relais lagunes, CEN L-R, Tour du Valat, F. Maxant, Agence de l'eau RM&C, Julie Maingard

